

# CSE : 12 ENGAGEMENTS SOCIAUX

## CHÈQUES VACANCES

Augmentation du plafond de subvention et instauration d'un nouveau règlement qui permette d'accepter toutes les demandes déposées. C'est FO qui est à l'origine de la mise en place des chèques vacances dans notre entreprise. C'est FO qui fera évoluer le système et permettra de l'améliorer.

## CRÉATION D'UNE CRÈCHE D'ENTREPRISE

En collaboration avec Caterpillar : Des jeunes mères ou pères de familles ont des difficultés pour trouver des structures d'accueil petite enfance à proximité de leur lieu de travail. Il est possible de répondre à ce type de besoin, à condition que le CE trouve avec Caterpillar un accord sur un système de cofinancement.

## COMMISSION BILLETTERIE SPORTIVE

Développement de séjours à thème : formule 1, Bol d'Or, salons auto à Genève, Finales TOP 14, après des WE de 4 Jours avec des Matches dans les plus beaux Stades d'Europe, Lisbonne, Barcelone, Madrid est prévu pour Mai 2019. Il existe d'importants événements qui mériteraient une attention toute particulière. FO se propose d'organiser des voyages de ce type.

## SUBVENTIONS LICENCES SPORTIVES

Subvention d'un nombre de licences sportives à définir par famille. En effet, le poids des licences sportives dans les budgets familiaux est important. Ces dépenses arrivent en plus en septembre, un mois où les budgets familiaux sont fortement sollicités : Rentrée des classes, retour des vacances d'été, impôts. Il est en effet normal que le CE puisse apporter une aide à toutes ces familles.

## MISE EN PLACE CHÈQUES EMPLOIS SERVICE

Chacun d'entre nous peut être confronté un jour à une difficulté passagère : un enfant blessé, une épouse hospitalisée, ou tout simplement un besoin d'une aide ponctuelle. Le chèque emploi service subventionné par le CE peut permettre de rendre plus accessible ce type de prestation.

## COLONIES, CENTRES AÉRÉS, SÉJOURS LINGUISTIQUES

Nous souhaitons augmenter les subventions, le CE a toujours beaucoup fait pour les enfants. Il doit faire de nouveaux efforts afin de rendre encore plus accessible ce type de vacances.

## SOUTIEN SCOLAIRE

La encore, c'est notre syndicat qui a pris l'initiative d'instaurer cette aide. Vous pouvez compter sur lui pour l'améliorer. Nous augmenterons les subventions afin de rendre cette démarche plus accessible et moins onéreuse, notamment à ceux qui en ont le plus besoin.

## MISE EN PLACE DE SONDAGES RÉGULIERS

Pour être mieux à votre écoute et pour aller toujours plus loin dans votre satisfaction (ce qui vous plaît, ce qui vous plaît moins, des idées nouvelles, des observations, etc).

## AUGMENTATION DE LA DOTATION CE

Ouverture de négociation en vue d'une signature d'un accord d'entreprise destiné à faire passer progressivement le pourcentage actuel de 1,1292 % de la masse salariale à 2 %.

## AUGMENTATION DES PLAFONDS DES PRÊTS SOCIAUX

De nombreux salariés se retrouvent dans des situations financières compliquées, pour répondre de manière plus adaptée à leurs besoins nous souhaitons augmenter significativement le montant maximum autorisé.

## AUGMENTATIONS DE LA SUBVENTION DES CHÈQUES CINÉMA

Nous souhaitons l'augmenter, car c'est une aide très prisée. Le cinéma coûte cher, très cher pour les familles nous devons le rendre accessible au plus grand nombre. Nous pourrions réduire un peu le quota annuel pour permettre un meilleur cadrage budgétaire.

## AUGMENTATION DE LA SUBVENTION BATEAUX & AVIONS

C'est une nouveauté introduite par FO. Nous souhaitons porter la subvention maximale de 500 € à 1000 € en 2 ans.



**Une équipe unie,  
des candidats crédibles  
au service d'un projet d'avenir !**

### • Nos candidats •

#### 1<sup>ER</sup> COLLÈGE



BOUNOUARA  
Douadi



LABARTINO  
Yves



SAITTA  
Jérémy



GOUJAUD  
Thierry



MATHONNET  
Fabien



DIEZ  
Laurence



MONTEIRO  
Victor



TALIERCIO  
J-Giro



BARBAGLI  
Gilles



BELMOUNES  
Farid



GERBELLI  
Christophe



PAINEAUD  
Dominique



MORTREUX  
Jean-Yves

#### 2<sup>ÈME</sup> COLLÈGE



GAMEZ  
Robert



GOFFREDO  
Carmeline



CARROZZA  
Mario



BENHAMDI  
Farid



REY  
Eric



MAHDJOUB  
Reda



PIVEAU  
Stephan



MOUADNA  
Salah



DIDELLE  
Valérie



REGARD  
Stéphane



RANIERI  
Christian



KOUIDER  
Abdelkader



POMPOSA  
Jean-Pascal



CAVALLI  
Stéphane



GIUNTA  
Cédric

**Avec FO  
rentrez dans le concret !**

**Le jeudi 29 novembre 2018 Votez et faites Voter FO**

# 10 OBJECTIFS SYNDICAUX

## LE STIP

Nous souhaitons le faire augmenter, sans procédure juridiques fastidieuses, discriminatoires et incertaine. Nous voulons surtout que son augmentation ne se fasse plus au détriment des augmentations générales comme cela a été le cas au cours des 3 dernières années.

Nous souhaitons sortir de cette logique absurde dans laquelle notre Direction et d'autres Organisations Syndicales tentent de nous enfermer.

## L'INTÉRESSÉMENT

nous souhaitons qu'il soit réinstauré. Le dernier accord, c'est notre syndicat qui l'a signé ; malheureusement il avait été frappé d'opposition, portant un coup d'arrêt de près de 10 ans à ce mode de rémunération. C'est une bonne chose que l'on puisse à nouveau percevoir cette prime, car dans le passé elle a toujours bien payé.

## L'EMBAUCHE DÉFINITIVE DES CDD

nous demandons que les CDD actuels qui ont fait leurs preuves puissent tous être transformés en CDI. L'entreprise doit comprendre que c'est la seule façon de motiver et récompenser justement ces personnes, qui ont comme on dit trivialement, ont « mouillé le maillot ». L'entreprise à une dette morale envers ces salariés qui ont tant donnés, et il ne faut pas que nos dirigeants l'oublient.

## L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- L'ergonomie ; nous pensons qu'un grand nombre d'actions peuvent être menées dans ce domaine notamment sur certains postes de travail jugés pénibles.
- L'enrichissement des tâches de travail de façon rendre le travail plus intéressant moins rébarbatif et monotone.
- Reconstruire une relation de confiance entre maîtrise et opérateurs. Des tensions, des incompréhensions existent, il faut en déterminer les causes et trouver des solutions adaptées.
- La réduction drastique de la flexibilité qui perturbe la vie de famille de nombreux salariés. Gérer c'est prévoir, si seulement nos Dirigeants faisaient l'effort d'affiner un peu leurs prévisions, les conditions de travail en seraient bien meilleures.
- La généralisation du télétravail, nous devons améliorer l'accord actuel en augmentant le nombre de jours mensuels et le nombre de salariés pouvant en bénéficier.
- L'accord sur la flexibilité des horaires de bureau doit progresser. Les salariés travaillant dans les bureaux doivent pouvoir venir travailler plus tôt le matin et partir plus tôt le vendredi. Le décompte des heures travaillées devrait pouvoir se faire non plus sur la semaine, mais sur le mois, comme cela se pratique dans d'autres entreprises.

## RECONNAISSANCE DE LA PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL

Dans certains secteurs de production, notamment les chaînes de montage à flux captifs ou pas, chenillage, Bushings etc, la pénibilité est plus intense, plus difficile à supporter, nous demandons qu'une prime de reconnaissance et d'attractivité leur soit accordée, 150 € de plus mensuels serait un bon début.

## MISE EN PLACE D'UN PLAN DE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE POUR LES NON-CADRES

Comme pour les cadres, nous demandons qu'il soit proposé à chaque salarié un plan de déroulement de carrière assorti d'un plan de formation qui va avec. Il n'y a rien de plus révoltant que de voir des salariés qui ont passé pour certains plus de 40 années au sein de Caterpillar et qui finissent leur carrière au même coefficient qui l'ont démarrée. Il y a une forme de mépris social qu'il faut combattre et notre syndicat jouera son rôle pour faire changer cet état de fait.

## AUGMENTATION DE LA PRISE EN CHARGE PAR L'ENTREPRISE DE LA MUTUELLE

Augmentation de la prise en charge, passage de 60 % à 80 % pour l'entreprise. Les mutuelles augmentent et deviennent une charge de plus en plus difficile à supporter pour les familles. Un effort doit être fait dans ce domaine.

## REVALORISATION DU SALAIRE MINI DE L'ENTREPRISE

Passage de 1640 € à 1850 € d'ici 2020.

## MISE EN PLACE DE LA SUBROGATION EN CAS DE MALADIE

La subrogation est un dispositif comptable qui permet aux salariés absents pour maladie de percevoir l'intégralité de leurs salaires à chaque fin de mois. A charge à l'employeur de récupérer les indemnités versées par la sécurité sociale. Ce dispositif fonctionne correctement dans de grandes entreprises, il n'y a pas de raison qu'il en soit autrement à Caterpillar.

## AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DE LA PRIME DE TRANSPORT ACCORDÉE PAR CATERPILLAR

FO ne se satisfait pas du montant dérisoire versé aux personnes concernées, d'autant que nos dirigeants ont supprimé de nombreuses lignes de cars, des centaines de milliers d'euros ont été économisés, ils doivent maintenant assumer leur choix et ne pas le faire supporter aux salariés.